



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Les-travailleuses-sont-debordees-Une-loi-cadre-s-impose-en-matiere-de>

Les travailleuses sont débordées - Une loi-cadre s'impose en matière de conciliation famille-travail (CSN)

Date de mise en ligne : lundi 12 mai 2014

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 12 mai 2014 - La CSN interpelle la ministre de la Famille, Mme Francine Charbonneau, concernant le sondage diffusé par La Presse aujourd'hui selon lequel 67 % des travailleuses et des travailleurs ne sentent pas de soutien de leur employeur pour faciliter leur conciliation famille-travail.

« Les femmes ont de plus en plus de responsabilités au travail, qu'elles doivent conjuguer avec les tâches quotidiennes dont elles assument une grande part. Il est impératif que le gouvernement mette enfin en place une loi-cadre pour leur permettre de trouver un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale », a d'entrée de jeu souligné la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher.

L'absence de mesures significatives entraîne de grandes conséquences pour les femmes ainsi que pour leur famille. Parmi celles-ci, notons une détérioration de la santé physique et mentale, une réduction des possibilités d'avancement au travail, des pertes de revenu à cause de congés sans solde et de raisons familiales. Les absences prolongées pour les soins apportés à la famille comportent également des risques, comme la déqualification professionnelle et le retrait définitif du marché du travail. Elles mènent, en outre, à un appauvrissement à la retraite.

« Nous demandons depuis plusieurs années maintenant au gouvernement de mettre en place cette loi-cadre qui devra s'appliquer tant au secteur privé qu'aux secteurs public et parapublic. Celle-ci devrait permettre notamment de mieux soutenir les travailleuses et les travailleurs en favorisant une meilleure articulation entre les obligations familiales et les exigences professionnelles », a plaidé Denise Boucher.

Il est également important, selon la vice-présidente de la CSN, de produire un portrait des besoins permettant de revoir les pratiques existantes et d'améliorer les mesures collectives de conciliation famille-travail. « Ces nouvelles pratiques permettraient de faire évoluer les mentalités et d'amener une plus grande ouverture dans les milieux de travail, tout en contribuant à changer les comportements et les attitudes », a-t-elle souligné. « Nous espérons que la ministre prêtera l'oreille à cette importante revendication et fera les changements qui s'imposent, comme nous le démontre le sondage. », a-t-elle conclu.